



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Association des résidents d'Alstonvale

10 février 2018

Résumé

Réunion des résidents pour discuter d'une motion visant à dissoudre l'Association des résidents d'Alstonvale.

En cas de divergence, la version anglaise de ce procès-verbal a préséance sur le texte français.

Procès-verbal présenté par Jean-Pierre Martel

SOMMAIRE

- Assemblée générale spéciale convoquée par 15 membres.
- Présentation d'une proposition de l'un des 15 membres pour modifier la section 6.5 des Lettres patentes de l'Association des résidents d'Alstonvale concernant la liquidation ou la distribution des biens de l'Association des résidents d'Alstonvale.
- Présentation d'une proposition de l'un des 15 membres pour liquider et dissoudre l'Association des résidents d'Alstonvale.

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

- L'appel a été pris et le quorum a été établi.
- La réunion a été ouverte par Michael McMillan, qui a présidé la réunion en tant que président. JP Martel a été désigné secrétaire de la réunion.
- Une copie de l'avis de la présente réunion, laquelle a été envoyée à tous les membres et directeurs de l'Association, a été produite et des instructions ont été émises pour qu'elle soit insérée dans le registre des procès-verbaux immédiatement avant l'entrée du procès-verbal de la présente réunion.

EXCHANGE OF INFORMATION

- Le représentant des 15 membres, Carl Vandry, dit vouloir dissoudre et liquider l'ARA parce qu'ils croient que l'Association n'a plus de rôle à jouer en 2018.
- Des membres absents avaient demandé que leur lettre soit lue sur le sujet de cette réunion.
 - Diane Vocelle a lu une lettre de Normand Lafrance, qui dit avoir été mal informé par les 15 membres, qui voulaient lui faire signer une procuration.
 - Normand Gendron a lu une note de Valérie Dujardin soulignant des allégations similaires.

MOTION

Le président de la réunion a demandé que le premier sujet de la réunion soit la motion de dissolution de l'Association. Après plusieurs demandes de proposition et de soutien, la motion de dissolution de l'ARA a été présentée par Maria Iacussa et appuyée par Carl Vandry. La motion a été votée par les membres

présents et a été rejetée par un vote majoritaire. (40 voix pour la dissolution et 47 voix contre la dissolution).

AJOURNEMENT

Compte tenu de l'heure et des résultats du vote sur la dissolution de l'Association, Michael McMillan a demandé une proposition d'ajourner la réunion. Pierre Sévigny a proposé d'ajourner la réunion et Carl Vaudry a appuyé.

La réunion a été ajournée.